

*« Voici les lois écrites et choisies par les élèves
des Ecoles primaires des Ursulines. »*

1. Je ne porte pas atteinte physiquement aux autres.

(se battre, se frapper, se donner des coups, se pincer, se griffer, se mordre, s'étrangler, se tirer les cheveux, se bousculer, ...)

2. Je n'insulte pas, je ne me moque pas.

3. Je ne provoque pas.

4. Je ne menace pas.

5. Je ne vole pas, je ne rackette pas

6. Je ne crie pas.

7. Je ne pollue pas.

8. Je ne lance pas de projectiles quels qu'ils soient.

9. Je ne détériore pas le matériel des autres et celui mis à la disposition de tous.

Je m'engage à respecter la loi de notre école